

**DEPARTEMENT DE
HAUTE-SAVOIE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
D'ANNEMASSE AGGLO**

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

SIEGE : 11 Avenue Emile ZOLA –
-74100 ANNEMASSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CIAS**

OBJET :

**Tarif des repas
quotidiens hors
résidents**

N° 2024-58

Séance du 5 décembre 2024

Convocation du 28 novembre 2024

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 17

Présidence : M. Antoine BLOUIN

Membres présents Mmes et MM. les membres en exercice sauf

**Membre représentée : Madeleine FOURNIER par Jean-Guy
FOURNIER**

**Membres excusés : Mme COTTET Danielle, M. DOUBLET Gabriel,
Mme LOUINS Louiza, Mme KOPEC Martine, Mme LACHENAL
Dominique**

Membres absents : Mme RUNGETTE Angèle

Vu la délibération n°2023-30 du 30 mars 2023 relative à l'attribution du marché de restauration pour les établissements du CIAS et s'appuyant sur le CCTP prévoyant la révision annuelle du coût des prestations ;

Vu la notification de révision de la prestation en date 1 novembre 2024 ;

Considérant la possibilité pour l'entourage des résidents de réserver un ou plusieurs repas 48 heures avant la date souhaitée ;

Considérant la possibilité pour les agents de collectivité, les stagiaires, les vacataires et intérimaires de réserver un repas le matin avant 9h ou le vendredi pour le week-end ;

Considérant que les repas donnent lieu à un paiement préalable par chèque remis aux accueils de chaque établissement ;

Monsieur le Vice-Président propose que le coût des repas soit révisé avec mis en application du nouveau tarif au 01/01/2025 :

Personnes concernées	Coût actuel	Coût au 01/01/2025
Entourage résidents	9€	9.50€
Agents, stagiaires, vacataires, intérimaires, bénévoles	2.5€	2.75€

Entendu l'exposé de M. le Vice-Président, **Le CONSEIL D'ADMINISTRATION, à l'unanimité :**

APPROUVE la révision des tarifs repas proposée,

AINSI FAIT ET DELIBÉRÉ LES JOUR, MOIS et AN QUE DESSUS.

Le Vice-Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture de Haute-Savoie, le

Publié ou notifié le

Le Vice-Président du CIAS
M. Antoine BLOUIN